

# Le travail de conservation de la CPC dans le contexte de la théorie de Darwin

Robert Zollinger, Biologische Samengärtnerei, CH-1897 Les Evouettes, robert.zollinger@zollinger-samen.ch  
 info@cpc-skek.ch, www.cpc-skek.ch

**Charles Darwin a formulé des principes toujours en vigueur au sujet de l'amélioration des plantes cultivées.**

**Il préconisa ainsi une sélection de plantes axée sur l'usage, qui donna lieu à l'avènement de nombreuses variétés.**

**En Suisse, bon nombre de ces variétés sont conservées dans le cadre du Plan d'action national (PAN).**

**La conservation des variétés est étroitement liée à la théorie darwinienne de l'évolution tant du point de vue historique que technique. Elle est coordonnée par la Commission suisse des plantes cultivées (CPC) et financée par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG).**

Le chapitre premier du livre de Charles Darwin, «L'Origine des espèces», s'intitule «De la variation des espèces à l'état domestique». L'analyse des activités de jardiniers et de cultivateurs constituait pour Darwin une base importante dans l'établissement de sa théorie. Elle indique que l'évolution des organismes repose sur deux facteurs qui se conditionnent et se complètent: la variabilité héréditaire et la sélection. La sélection ne peut agir que s'il existe une variation intra-spécifique.

Depuis des millénaires, les hommes ont domestiqué plus ou moins consciemment des plantes et des animaux, par le biais de la sélection, et les ont modifié comme bon leur semblait. Darwin écrivait à ce sujet: «Il serait étrange, d'ailleurs, que, l'hérédité des bonnes qualités et des défauts étant si évidente, l'élevage n'eût pas de bonne heure attiré l'attention de l'homme. (...) Le procédé consistait à cultiver toujours les meilleures variétés connues, à

en semer les graines et, quand une variété un peu meilleure venait à se produire, à la cultiver préférentiellement à toute autre.»

L'amélioration par la sélection requiert un grand nombre d'individus. Darwin disait à ce sujet: «Quand les individus sont en petit nombre, on permet à tous de se reproduire, quelles que soient d'ailleurs leurs qualités, ce qui empêche l'action sélective de se manifester.» Dans les projets de conservation du Plan d'action national,



Diversité des variétés de carottes vers 1885.  
 Album Benary 1876-1893, Tab IV.  
 Réimpression Manuscriptum Verlagsbuchhandlung, Leipzig 2000.

c'est le contraire. Pour toute multiplication de la semence, il faut cultiver autant de plantes permettant une sélection négative suffisante. Darwin à ce propos: «Quand une variété de plantes est suffisamment fixée, le sélectionneur ne choisit plus les meilleures plantes, mais enlève

seulement ceux, qui dévient trop du type original.»

La sélection exige que l'on connaisse le type de variété souhaité. Le PAN tient également compte de cet aspect. Lors des examens de variétés, les variétés importantes pour la Suisse figurant sur la liste positive sont décrites selon les critères de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) ainsi que des données complémentaires, agronomiquement relevant. Sans ces informations, les caractéristiques spécifiques des variétés peuvent se perdre très rapidement. Comme l'écrivait Darwin, «... les amateurs n'admettent pas un type moyen, mais préfèrent les extrêmes.»

«Mais le point le plus important est, sans contredit, que l'animal ou la plante soit assez utile à l'homme, ou ait assez de valeur à ses yeux, pour qu'il apporte l'attention la plus scrupuleuse aux moindres déviations qui peuvent se produire dans les qualités ou dans la conformation de cet animal ou de cette plante. Rien n'est possible sans ces précautions...» Ce constat de Darwin est révélateur; qui voudrait le contredire? Il entend par là, la garantie de la qualité. Seule une culture conservatrice fondée sur la compétence technique et le soin peut maintenir une variété à un niveau de qualité élevé pendant une période prolongée ou même l'améliorer. L'approche du PAN pourrait être améliorée selon la formulation de Darwin: les variétés conservées dans le cadre du PAN ne devraient pas simplement être multipliées pour obtenir des semences, mais aussi utilisées en tant que plantes cultivées et appréciées pour l'intégralité de leurs qualités. ■